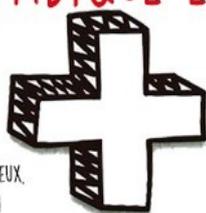


ÊTRE SYNDIQUÉ·E...
C'EST UN



✚ NOUS SERONS NOMBREUX,
✚ NOUS SERONS FORTS !

✚ INFORMÉ·E
✚ DÉFENDU·E
✚ SOLIDAIRE ET COLLECTIF·IVE



LE SITE DU SNUIPP-FSU *des Alpes-Maritimes* 04.92.00.02.00 | SNU06@SNUIPP.FR | 34 avenue du Dr Ménard 06000 Nice

Cliquez ici pour adhérer en ligne pour 2021/2022

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici



2020-2021 - Lettre du SNUipp-FSU n°97

Sommaire: Apéro, CAPD, Rendez vous de carrière, Mouvement provisoire, Appel, Direction, Liste complémentaire, Circulaire de rentrée, Alternants, Constellations, IFCR, Retraités, classe exceptionnelle, CHSCTD



Le SNUipp-FSU organise le 2 juillet un apéritif dînatoire à l'attention des collègues qui partent à la retraite.

En cette fin d'année qui fut particulièrement difficile pour tous, l'équipe départementale du SNUipp.FSU 06 vous propose de fêter l'arrivée des vacances et...de la retraite, on n'est pas obligé de se flageller tous les jours, nom de Zeus !!

Ce moment convivial sera l'occasion pour le SNUipp-FSU de remercier nos collègues pour leur engagement en faveur de l'école publique.



La CAPD concernant la deuxième vague de refus de temps partiel s'est tenue hier

32 collègues avaient été convoquées à un entretien.

17 refus de temps partiel

9 recours de collègues ont été examinés .

Le SNUipp-FSU en possession de la quasi totalité des dossiers a défendu pied pied chaque situation.

Il n'est en effet pas normal que l'IA s'attaque à un droit social (le temps partiel) pour pallier aux errements du ministère et notamment la baisse du nombre de places au concours.

Les IEN sont en train de mettre leurs avis. L'avis final du dasen apparaîtra le 15 septembre.

Les voies de recours

- L'enseignant pourra demander la révision de son appréciation finale de la valeur professionnelle. En cas de réponse défavorable de l'IA-DASEN, il pourra saisir la CAPD.
- Une CAPD sur les demandes de révision se tiendra préalablement à la CAPD pour l'avancement différencié.



Les affectations provisoires sont désormais connues !

Le SNUipp-FSU continue son travail d'information et de conseils.

Comme chaque année, les nominations ne sont pas toujours « simples » pour certains : la quantité de postes libres se réduisant, l'adéquation avec les demandes de chaque participant est difficile à réaliser surtout sur certains secteurs du département très sollicités.

Dans tous les cas, NE RESTEZ PAS ISOLE-E,

si votre affectation est trop compliquée, contactez le SNUipp-FSU pour voir ensemble ce qu'il est possible de faire et les éventuels recours même si les marges de manoeuvre seront limitées: mais n'hésitez pas à nous contacter !



Dans les cas faites nous parvenir votre proposition d'affectation snu06@snuipp.fr **OU EN CLIQUANT ICI**

Appel à candidatures



APPELS à candidature / Postes à profil - AVANT le 5 JUILLET midi

Un poste de conseiller pédagogique, chef de projets 1er degré au pôle de Nice la délégation régionale académique au numérique est à pourvoir à la rentrée 2021.
Ouvert aux PE - voir fiche de poste.

Candidatures avant le 5 juillet 2021

Tout est : [ici](#)

- ▶ un poste de coordonnateur CASNAV.
- ▶ un poste de coordonnateur du réseau d'éducation prioritaire de Carros
- ▶ fiche de poste coordonnateur du réseau d'éducation prioritaire
- ▶ un poste de correspondant de scolarité à la MDPH
- ▶ un poste de chargé de mission « école inclusive »

Toutes les INFOS : [ici](#)

Appel à candidatures



Appel à candidature

Un poste de conseiller pédagogique, chef de projets 1er degré au pôle de Nice la délégation régionale académique au numérique est à pourvoir à la rentrée 2021.
Ouvert aux PE - voir fiche de poste.

Candidatures avant le 5 juillet 2021

Tout est : [ici](#)



Alerte direction d'école : des moyens, pas de missions d'encadrement des équipes

Alors que les négociations sur la direction d'école reprennent enfin, les propositions du ministère, présumées issues du Grenelle, en fait tirées du programme du ministre esquissé dès 2016, sont loin d'alléger tâches et missions des directeurs et directrices. Elles visent à renforcer le contrôle des personnels et de leurs pratiques pédagogiques.

Lettre de mission, omnipotence dans les décisions de maintien, autorité isolée sur les 108h, voix prépondérante en conseils mais surtout attribution de mission spécifique aux adjoint-es, recrutement des postes à profils et avis de la direction lors des rendez-vous de carrière promettent de diviser les équipes plutôt que de donner les moyens aux directeurs et directrices d'améliorer leurs conditions de travail au service du bon fonctionnement de l'école.

Le SNUipp-FSU continue de revendiquer des avancées sur les dossiers essentiels de l'aide administrative et de l'extension de décharges pour toutes et tous. Il met à disposition de la profession un document d'alerte qui synthétise le projet du MEN et les contre-propositions du SNUipp-FSU.

Lire le tract d'alerte SNUipp-FSU sur la direction et le fonctionnement de l'école



Le SNUipp-FSU a interrogé le Dasen lors de la CAPD sur le recrutement des personnes en attente sur liste complémentaire.

A ce jour il n'est pas prévu de recrutement sauf en cas de désistement sur la liste principale.

Si rien ne bouge et au vu de la situation du département (probable déficit à la rentrée), c'est le recrutement de contractuels qui se dessine.

Ce n'est pas admissible, ce sont bien des postes de fonctionnaires stagiaires qu'il faut créer !

Le SNUipp-FSU s'adresse au Recteur sans délai.



Circulaire de rentrée ou opération de com ?

Dès le préambule de la circulaire, l'emphase du style est en total décalage avec le vécu des parents et des personnels des écoles qui ont vécu une année pleine de revirements ministériels. Si l'école a continué de fonctionner, c'est bien par le dévouement des enseignant-es, psy-EN et AESH et non pas avec l'aide de la rue de Grenelle !

[Lire la suite](#)

[Circulaire de rentrée ici](#)



Le recrutement des alternants (étudiants M2) débute les 5 et 6 juillet.

Nominations sur les postes de PEMF ou de directeurs à 1/3 de décharge dans la foulée.



FORMATION ... CONSTELLATIONS !

Dernière minute : Qui doit-on croire ?

Lors de son intervention devant les référents Mathématiques, le 25 juin, Charles Torossian, IGEN Responsable national du plan math, n'a cessé de dire que les Dasen et les IEN ne devaient pas imposer des nombres intenable de constellations... qu'il l'avait dit et répété aux IA et IEN... qu'il fallait être mesuré et raisonnable dans ce domaine pour tenir compte du travail des uns et des autres...

Alors, mesdames et messieurs les IA et IEN, quand allez-vous entendre cela ?

Le SNUipp-FSU vous demande de respecter la parole de l' IGEN : 3 constellations et basta !!



IFCR - Remboursements des frais liés à une mutation en métropole et départements d'outre-mer (IFCR)

Frais de changement de résidence d'un DOM (y compris Mayotte)

La circulaire est parue

Tout est : [ici](#)



[Néo retraité.es : lire la publication du SNUipp-FSU](#)

TRES BELLE RETRAITE à toutes celles et ceux qui en profiteront dans quelques jours !

LIRE la publication spéciale du SNUipp-FSU : [ici](#)

LE SNUipp-FSU syndique bien sûr les collègues retraité.es tant les revendications et actions sont encore nécessaires pour garantir et revendiquer une retraite digne de ce nom



CALENDRIER 2021 : Les IEN doivent donner leur "appréciation" pour le 16 juillet

L'avis du DASEN devrait être donné dans la foulée.

Le tableau d'avancement devrait être acté fin juillet ou fin août.

Le contingent de la classe exceptionnelle pour 2021 sera de 7,15%. Il était fixé pour 2020 à 5,72% de l'effectif total des PE. Il évoluera pour atteindre 10 % au titre de l'année 2023 (8,58% en 2022).

Des nouveautés en 2021

- ▶ A compter de cette campagne 2021, il n'est plus nécessaire de candidater à la classe exceptionnelle, que soit pour le premier ou le second vivier. L'examen des candidatures est "automatique"...à condition que vos données dans i-prof soient correctement renseignées ! Il est donc indispensable de vérifier et de mettre à jour son CV sur I-Prof afin de vérifier que les fonctions éligibles au titre du premier vivier sont bien enregistrées et validées (Se reporter à l'onglet "Fonctions et Missions").
- ▶ L'accès à la CE au titre du vivier 2 (20% des promus) se fera à compter de la rentrée 2021 à partir du 7ème échelon de la hors-classe (et toujours à partir du 6ème jusqu'en 2023.)



SNUipp-FSU Compte rendu du CHSCT D du 24 juin 2021

Ordre du jour

Adoption PV CHSCTD

Point sur la crise sanitaire

Proposition de visites pour l'année 2020/2021

[Lire la suite](#)



SNUipp-FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos